



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE 18 MARS A VINGT HEURES,

Le Conseil Municipal de Lavau-sur-Loire, dûment convoqué le 14 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame Claire TRAMIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : 9

Votants : 10

PRESENTS : Claire TRAMIER, Hervé MOINAUD, Isabelle BALBINE, Pascal PRODEAU, Stéphane MENAGER, Ann BRASSET, Christine BRETECHE, Maxence AUTHIER, Eva ANDREY

ABSENTS EXCUSES :

Ghislaine CHANTEAU, procuration à Claire Tramier
Yoann DORNER, Alice DOUAUD

Secrétaire de séance : Isabelle Balbine

➤ **APPROBATION** du procès-verbal du conseil municipal du 19 février à l'unanimité.

➤ **Modification du taux de la fiscalité directe locale 2024**

Nouveaux taux d'impositions 2024 votés par les membres du conseil municipal, à l'unanimité

TFPB : 33.23%

TFPNB : 52.38%

THRS : 12.86%

➤ **Vote du compte de gestion 2023 visé et certifié conforme aux comptes administratifs approuvé à l'unanimité.**

➤ **Vote du compte administratif 2023**

Présentation faite du compte administratif et approuvé à l'unanimité tels que définis ci-dessus.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		253 915.48 €		102 305.66 €
Opération de l'exercice	324 436.97 €	83 745.98 €	595 269.57 €	651 472.31 €
Affectation 1068				
Totaux	324 436.97 €	337 661.46 €	595 269.57 €	753 777.97 €
TOTAUX		13 224.49 €		158 508.40 €

➤ **Affectation du résultat 2023 approuvé à l'unanimité :**

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 :	
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT.....	
- DEFICIT	158 508.40
<i>Affecté comme suit :</i>	----
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	56 000.00
* affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	102 508.40

➤ **Vote du budget primitif 2024**

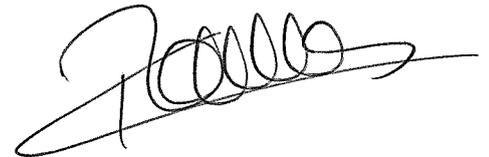
Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, les dépenses et les crédits nécessaires, pour l'année 2024. Le Budget primitif s'équilibre comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses	757 130.69 €	461 741.49 €
Recettes	757 130.69 €	461 741.49 €

➤ **Voies nommées dans le cadre de la mise en place de l'adressage**

Après le vote par délibération du 21 novembre 2022 validant le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune, les membres du conseil municipal sont appelés à valider le choix des noms attribués aux voies communales.
(voir liste jointe). Approuvé à l'unanimité.

Fin de séance à 21h45.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.